

Accompagnement Personnalisé au collège

Des pistes pour l'éducation musicale

d'après l' *Accompagnement personnalisé au collège* réalisé par
le collège des IA-IPR de l'académie de Strasbourg, janvier 2016

[https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/college2016/ap/
Accompagnement_personnalise_2016.pdf](https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/college2016/ap/Accompagnement_personnalise_2016.pdf)

RÉFÉRENCE

« L'accompagnement personnalisé concerne les élèves de tous les niveaux. Tenant compte des spécificités et des besoins de chaque élève, il est construit à partir du bilan préalable de ses besoins. Tous les élèves d'un même niveau de classe bénéficient du même nombre d'heures d'accompagnement personnalisé. Toutes les disciplines d'enseignement peuvent contribuer à l'accompagnement personnalisé. Il est destiné à soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. »

Extrait du BO n°27 du 2 juillet 2015

LES OBJECTIFS

d'après l' Accompagnement personnalisé au collège- collège IA-IPR- académie de Strasbourg- janvier 2016 - p.1

- Assurer à chaque élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités, dans le but de lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages et idéalement à son rythme.
- L'Accompagnement Personnalisé est une aide apportée à chaque élève pour lui permettre par exemple d'acquérir des méthodes, de renforcer ou d'approfondir ses compétences.
- Aider l'élève à réussir là où l'on pense qu'il n'aurait pu jamais pu réussir.

POUR QUELS ÉLÈVES?

d'après l' *Accompagnement personnalisé au collège- collège IA-IPR de l' académie de Strasbourg, janvier 2016, p.1*

- Obligatoire pour tous les élèves, **3h en 6^{ème}, 1h ou 2h en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.**
- Tous les élèves d'un même niveau suivront le même nombre d'heures d'accompagnement personnalisé.
- Tous les élèves ... mais selon leurs besoins spécifiques : selon les modalités d'organisation définies par l'établissement, « Les élèves seront regroupés en fonction de leurs besoins et au sein de groupes à la composition variable tout au long de l'année ».

POUR QUELLES DISCIPLINES?

d'après l' Accompagnement personnalisé au collège- collège IA-IPR de l' académie de Strasbourg, janvier 2016, p.1

- Toutes les disciplines d'enseignement ont vocation à contribuer aux enseignements complémentaires (donc à l'AP) ainsi que les professeurs documentalistes et les CPE.
- Ce temps d'enseignement consacré à l'AP (et intégré dans le décompte horaire des enseignements disciplinaires) concerne potentiellement n'importe quelle discipline puisque « tous les enseignants peuvent assurer l'accompagnement personnalisé ».

L'ORGANISATION

L'organisation de l'accompagnement personnalisé est laissée libre à chaque établissement que ce soit pour les contenus, le choix du volume horaire (selon le cadre de 3H en 6ème, et de 1 à 2H en 5ème, 4ème et 3ème), le travail par groupe ou en classe entière.

CONTENU

- Favoriser les compétences transversales
- Travailler en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Ce qui est préconisé:

- ◆ effectuer des diagnostics réguliers
- ◆ identifier les besoins
- ◆ construire une progression
- ◆ travailler sur des compétences transversales ancrées dans les programmes disciplinaires
- ◆ s'appuyer sur les compétences du socle tout en décroissant les disciplines
- ◆ travailler différemment, proposer différentes méthodes d'apprentissage aux élèves

L'AP, ce n'est pas:

- ◆ du soutien
- ◆ un cours de méthodologie pure
- ◆ une succession d'heures sans objectifs
- ◆ un dédoublement de classe pour lui-même

La posture du professeur :

Elle devrait opérer un va-et-vient entre des interventions magistrales et une posture côte à côte, que ce soit pour un travail individuel, par petits groupes ou en classe complète. Le professeur devient accompagnateur.

Exemples d'accompagnement personnalisé en éducation musicale:

Socle commun	Contributions	Éducation musicale
<p>D1: comprendre et s'exprimer en français ou dans une langue étrangère</p> <p>D2: méthodes et outils pour apprendre</p>	<p>français / langues vivantes</p>	<p>apprentissage d'un chant par coeur, par imitation, par gestes, travail de scansion, de rythme, d'accentuation...</p>
<p>D1: langages mathématiques au service des langages des arts et du corps et inversement</p> <p>D2: méthodes et outils pour apprendre</p>	<p>mathématiques</p>	<p>lecture, suivi de partition, schéma, création (hauteur / durée / organisation), utilisation des outils numériques</p>